

Projet social de
l'Accueil de jour Saint-André



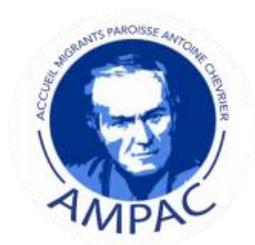
2 rue Félissent 69007 Lyon

En 2020, la **paroisse du Bienheureux Antoine Chevrier**, l'association **Accueil Migrants de la Paroisse Antoine Chevrier (AMPAC)** et le **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA)** ont travaillé main dans la main pendant plusieurs mois pour créer et ouvrir un accueil de jour pour les plus démunis dans les locaux de l'église Saint-André.

Ce projet est né de la volonté de la paroisse du Bienheureux Antoine Chevrier de s'engager dans une action permettant de développer la mixité, la convivialité, l'ouverture de la communauté paroissiale et de mettre en œuvre une solidarité concrète, et de celle du FNDSA, implanté depuis 75 ans dans le 7^e arrondissement, de développer ses missions d'accueil au bénéfice des plus démunis en s'appuyant sur toutes les énergies présentes, salariées ou bénévoles.

Nos trois entités sont liées par ce souci commun du plus fragile, sans stigmatisation, chacune dans son rôle et avec ses compétences, dans une ambition raisonnable, porteuse de sens pour chacun de nous et permettant à chacun d'exprimer son attention aux autres, ses savoir-faire et son savoir-être.

Grâce à l'engagement de chacun et à l'aide de la Fondation Saint-Irénée, l'Accueil de jour Saint-André a ouvert ses portes au public le 7 octobre 2020. Il est aujourd'hui ouvert trois après-midis par semaine (mercredi, jeudi et vendredi).



1. Contexte

En 2018, le 7^e arrondissement était le 4^e arrondissement le plus pauvre de la ville de Lyon, laquelle n'avait aucune structure dédiée aux femmes ou aux familles en grande précarité et/ou dans la rue, pourtant de plus en plus nombreuses. C'est ce qui a motivé la création de cet accueil en l'orientant exclusivement pour ce public. Le projet s'est donc inscrit dans cet environnement où la précarité était présente et le lien social pouvait se déliter.

2. Le projet

2.1 Les valeurs partagées pour ce projet

L'Accueil de jour Saint-André incarne des valeurs et a pour vocation d'être :

- un lieu d'accueil convivial et d'hospitalité inconditionnelle pour les femmes et les familles ;
- un lieu qui favorise la mixité des publics, qui crée et entretient des liens entre eux ;
- un lieu ancré dans la vie du quartier et de la paroisse, qui veut rester fidèle à l'esprit et l'action du Père Antoine Chevrier, patron de la paroisse, à savoir la proximité et le service du plus pauvre, la vie fraternelle et le souci du témoignage ;
- un lieu qui participe à l'inclusion sociale des personnes en grande précarité ;
- un lieu dont l'ambition est d'accueillir et d'offrir de la chaleur humaine, du partage, et de la dignité pour vivre la joie de la rencontre - un lieu d'éveil des consciences pour favoriser l'engagement ;
- un lieu qui veut aider les personnes à sortir de la rue en lien avec le FNDSA et les partenaires sociaux ;
- un lieu qui accueille, respecte et nourrit la spiritualité de chacun.

2.2 Description du projet

L'Accueil de jour Saint-André est situé dans l'Espace Saint-André, sous l'église Saint-André (l'un des trois clochers de la paroisse du Bx Antoine Chevrier), et est accessible depuis le 2, rue Félicité.

Les six premiers mois, l'accueil de jour était ouvert une journée par semaine – le mercredi –, de 9 h 00 à 18 h 00.

En avril 2021, après avoir fait le bilan des 6 premiers mois d'activité de l'accueil de jour, il est apparu qu'il valait désormais mieux ouvrir moins longtemps, mais plus souvent. Aussi,

nous avons pris la décision d'ouvrir trois après-midis par semaine (mercredi, jeudi et vendredi) dès le 28 avril 2021.

Nous avons aussi adapté à plusieurs reprises notre amplitude horaire pour mieux répondre aux besoins du public, que nous accueillons désormais de 13 h 30 à 17 h 00.

2.3 Public accueilli

Comme nous l'avons dit précédemment, l'accueil de jour Saint-André est un lieu dédié aux femmes, seules ou en famille, en grande précarité et/ou vivant dans la rue.

Nous observons plusieurs grands profils parmi les personnes qui fréquentent l'accueil de jour :

- des femmes hébergées, mais très précaires et très abîmées par la vie ;
- des femmes seules, en situation d'errance ;
- des femmes migrantes à la rue, qui ont fui leur pays, demandeuses d'asile ou déboutées ;
- des femmes avec des troubles psychiatriques sévères.

Ces femmes, qui viennent souvent en premier lieu pour utiliser les machines à laver et la douche, apprécient l'ambiance calme et sécurisante des lieux, à l'abri du monde extérieur. Elles découvrent ensuite peu à peu les différents services proposés.

En 2024, nous avons enregistré environ 1 500 passages.

2.4 Services proposés

Durant les permanences, divers services sont proposés par des bénévoles de l'équipe ou par des intervenants extérieurs, également bénévoles.

- Hygiène : douche et accès aux produits nécessaires
- Collation et dépannage alimentaire éventuel
- Coiffure, pédicure, ophtalmologie, massage par une kiné, aide psychiatrique
- Distribution de vêtement
- Accès aux droits : consultation d'avocat, travailleur social.
- Apprentissage du français
- Ateliers : jeux de société, pratique du tricot et du crochet, couture et raccommodage, qi gong.



3. Les moyens

3.1 Moyens matériels

Les locaux mis à disposition à Saint-André se composent de deux salles, d'un bureau, d'un petit office et d'une salle de bain, sur une superficie d'environ 150 m².

La première salle est un lieu d'accueil et de salon, où les personnes accueillies peuvent prendre une collation (boisson chaude ou froide, biscuits, fruits frais, yaourts). La deuxième, la plus grande, est un lieu dédié aux activités en général, au repos et au bien-être.

Dans l'office, une buanderie est en place avec deux machines à laver.

La salle de bains comprend une douche, un sanitaire, un équipement bébé et un sèche-linge supplémentaire.

Les locaux, situés en bas d'un escalier exigü, ne sont pas accessibles aux PMR.



3.2 Moyens humains

Le FNDSA délègue une travailleuse sociale pour l'accompagnement des personnes.

L'équipe des bénévoles est actuellement coordonnée par un comité de pilotage de quatre personnes, constitué pour la bonne gestion des bénévoles et le fonctionnement et la vie de l'accueil de jour, en lien avec le Foyer.

Ce COPIL bénévole assure toutes les tâches d'organisation et est référent pour chaque permanence avec l'aide de la vingtaine de bénévoles (entre 25 et 28 suivant les années). Pour le bon fonctionnement, quatre bénévoles sont nécessaires par permanence (hors intervenant spécialisé).

Le COPIL se réunit formellement une fois par mois. Les quatre personnes du COPIL sont en lien permanent pour assurer au mieux le fonctionnement de l'accueil de jour.

Pour les travaux et bricolages importants (électricité, installations diverses, plomberie, etc.), le COPIL fait très régulièrement appel à un bénévole de l'équipe Travaux de la paroisse.

Une réunion de bénévoles est organisée une fois par trimestre. Un psychologue clinicien nous rejoint (bénévolement) pour revenir sur des situations difficiles que nous avons vécues. Chacune peut prendre la parole librement et partager ce qu'elle ressent ou a ressenti. Ces moments sont précieux, car certaines permanences sont éprouvantes.

3.3 Dons et opérations solidaires

Depuis son ouverture, l'Accueil de jour fonctionne avec beaucoup de dons (vêtements, produits d'hygiène, denrées non périssables). Ces dons sont apportés spontanément par des paroissiens ou des habitants du quartier, ou bien récupérés dans le cadre de collectes organisées dans des écoles.

Lorsqu'il y a besoin d'articles spécifiques (sous-vêtements, couvertures, vêtements chauds, etc.), nous passons une annonce dans la newsletter paroissiale ou sur les réseaux sociaux.

Grâce à la Fondation Saint-Irénée, nous avons participé à une opération des Toques blanches lyonnaises et pu récupérer à six reprises 30 litres de soupe dans des restaurants de Lyon.

4. La communication

Pour remplir sa mission de manière optimale, l'Accueil de jour Saint André doit se faire connaître. Il est présent sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Il s'appuie également sur le service communication du FNDSA et sur la paroisse.

5. Financement

Les locaux sont mis à la disposition de l'accueil de jour dans le cadre d'une convention entre la paroisse et l'AMPAC.

L'AMPAC prend à sa charge le règlement des factures énergétiques et nous alloue un certain montant mensuel pour couvrir les achats de fonctionnement (laitages, fruits frais,

biscuits, boissons chaudes et froides, matériel et produits d'entretien, fournitures diverses, etc.).

La Fondation Saint-Irénée a débloqué à deux reprises des enveloppes pour des travaux (installation d'une douche, isolation phonique, fresque à l'entrée de l'accueil de jour, etc.).

6. Perspectives de développement

Le COPIL de bénévoles actuel doit pouvoir passer le relais à de nouvelles personnes. Nous prévoyons de préparer des mandats de deux ans renouvelables afin que les personnes s'engagent pour une durée définie.

Le COPIL actuel remplit des missions de gestion quotidienne et de coordination qui sont importantes. Nous souhaitons pouvoir dédier du temps salarié aux missions de gestion du lieu : entretien, gestion de stock, veille technique, présence pour assurer le respect d'usage des lieux, etc. Une fiche de poste de Maîtresse de maison a été faite dans cet objectif. (Voir en annexe)

L'engagement du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri se poursuit par la mise à disposition d'un travailleur social lors des permanences d'ouverture. Il faut envisager que ce temps soit pris en compte dans le projet de service de l'accueil de jour Béchevelin et qu'au moins deux travailleurs puissent se relayer sur cette mission. De cette façon, en cas d'absence, une personne repérée pourra intervenir et la continuité du lien sera mieux assurée.

En termes d'activité, le nombre de passages par jour peut, peut-être, augmenter mais il n'est pas raisonnable de le faire trop évoluer. Pour des questions de bâti, de sécurité et de limites d'espace disponible d'une part. D'autre part pour des raisons de qualité de l'accueil et des services qui doivent pouvoir être rendus aux personnes présentes, ainsi que de préservation de l'ambiance rassurante du lieu.

En revanche, en fonction des besoins des personnes accueillies, des interventions nouvelles pourraient être proposées.

16 juin 2025